

Objet : Services communaux au sein de l'école.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous communiquer la liste des services communaux périscolaires que vous pouvez utiliser régulièrement ou ponctuellement afin que votre enfant passe une bonne année scolaire.

Toute inscription au périscolaire (garderie, ramassage, restaurant scolaire) se fait via un carnet nominatif remis à l'enfant à la rentrée. L'enfant doit ramener le vendredi matin le carnet rempli pour la semaine suivante.

7h30 à 8h50 : Salle polyvalente, accueil gratuit des enfants.

12h15 à 14h05 : Tarif restaurant scolaire identique à l'année dernière :

2,25 euros le repas (maternelles)

2,75 euros le repas (primaires)

Carnet rempli à ramener le vendredi matin pour la semaine suivante pour :

- Le restaurant scolaire
- La garderie du soir
- Le ramassage scolaire

Numéro d'appel du restaurant scolaire 04 71 03 62 40

16h15 à 17h : activités périscolaires (roulement défini par période scolaire)

17h à 18h 15: Salle polyvalente, garderie gratuite des enfants **inscrits** à ce service.

Les inscriptions se font au même rythme que le restaurant scolaire sur le carnet.

Un ramassage scolaire est organisé pour les enfants des quartiers les plus éloignés de l'école :

Les matins, *1er secteur, Cussac (8h20)

***2eme secteur,** Tarreyres (8h35), nouveau lotissement la pinède, l'Estrade, les Alouettes, le Comté de foix

Pour ces 2 secteurs, les élèves sont déposés devant la salle polyvalente.

Les soirs, *1er secteur, Cussac (17h00)

***2eme secteur,** le Comté de Foix (17h20), les Alouettes, nouveau lotissement la pinède, l'Estrade, Tarreyres

Tous les élèves sont pris devant la salle polyvalente.

L'accueil du matin, la garderie de midi et du soir, la restauration scolaire sont des services offerts aux familles au titre des activités périscolaires. Ces services ont une vocation sociale mais aussi éducative. Pour s'inscrire dans une démarche de qualité, la réglementation doit être respectée. En cas d'indiscipline, l'enfant peut être exclu d'un ou de ses services après concertation avec les parents

En espérant vous proposer des services adaptés à votre situation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Jean-Pierre BROSSIER
Maire de Cussac-sur-Loire